



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 35225

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le système actuel de distribution des médicaments, monopole des officines de pharmacie. À l'occasion de la mise en place de la commission sur la croissance, le chef de l'État a évoqué l'idée de « supprimer la barrière qui existe dans certaines professions réglementées ». Aussi il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35225

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2008, page 9705

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)